



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU LUNDI 24 JANVIER 2022
Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne
La séance se tiendra à huis clos et par visioconférence

M.	Benoit Ladouceur	Ville de Terrebonne	Président
M.	Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	Vice-président
M.	Daniel Aucoin	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	Membre

- Dépôt du transfert budgétaire 2021-05
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 16 décembre 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 18 janvier 2022;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption des dépenses incompressibles 2022;
6. Affaires nouvelles;
7. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution 751-12-2021 – Dépôt des prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche pour l'exercice financier 2022;
 - Ville de Terrebonne – Résolution 782-12-2021 – Adoption des prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche pour l'exercice financier 2022;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière